



PREFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

APPEL A PROJETS - MOUVEMENT SPORTIF

Le Pôle Cohésion Sociale, Sport, Jeunesse et Culture de la DCSTEP communique :

Le « Sport-santé » et le « Sport-handicap » constituent deux des priorités du Ministère chargé des sports.

Pour autant, les projets présentés par les Ligues, les Comités territoriaux et les clubs sportifs dans le cadre de la campagne CNDS 2015 n'ont pas porté de manière suffisamment significative sur ces orientations prioritaires.

C'est la raison pour laquelle la DCSTEP souhaite que les crédits d'intervention du programme « Sport » encore disponibles soient prioritairement consacrés à soutenir des actions relatives au « Sport-santé » et au « Sport-handicap ».

Dans cette perspective, la DCSTEP invite les opérateurs associatifs (Ligues, Comités, clubs) qui souhaiteraient être partenaires des politiques publiques du « Sport-santé » et du « Sport-handicap » à répondre à un appel à projets dont les objectifs sont les suivants :

Mettre en œuvre une action innovante visant :

- soit à développer la pratique sportive comme vecteur de bien-être et santé notamment à destination des publics atteints de maladies chroniques (lutte contre l'obésité notamment) : le sport pour prévenir, le sport pour accompagner un traitement, le sport pour faire reculer la récurrence,
- soit à développer l'accessibilité à la pratique sportive auprès des personnes en situation de handicap (moteur, sensoriel ou mental).
- Les projets sont à formaliser sur la base d'un dossier de demande de subvention type cerfa et à transmettre à la DCSTEP, Pôle CSSJC, 8 rue des petits pêcheurs à Saint-Pierre pour le 1^{er} septembre 2015.

Toutes informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Pôle CSSJC de la DCSTEP (41 19 69) ou à l'adresse suivante 975.jeunesse-sport@dcstep.gouv.fr

Le Pôle CSSJC
de la DCSTEP